



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°RM-DEC-1000- du 01 juin 2026 portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2026, dans l'académie de MAYOTTE.

La rectrice de l'académie de Mayotte,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure et des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de MAYOTTE, au titre de l'année 2026 ;

Vu le décret du 4 juin 2025 portant nomination de Mme Valérie DEBUCHY, rectrice de la région académique de Mayotte, rectrice de l'académie de Mayotte.

ARRETE :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2026, dans l'académie de MAYOTTE :

Madame CORNICE Maimouna, cheffe du service juridique et achat, présidente, Rectorat de Mayotte, Mamoudzou.

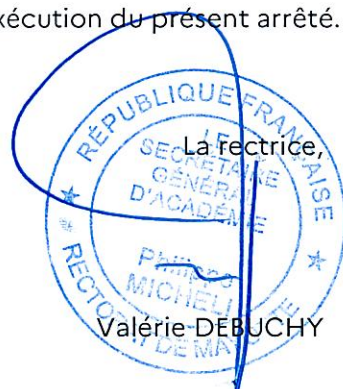
Madame ROUXEL Annie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Rennes, Rennes.

Monsieur CHAUDRON Fabrice, délégué régional académique au numérique éducatif, Rectorat de Mayotte, Mamoudzou.

Monsieur BESSY Thierry, RH de proximité, Rectorat de Mayotte, Mamoudzou.

Article 2

Le Secrétaire général de l'académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice,

Valérie DEBUCHY